

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / Lycée Claude-Bernard Paris - Licence - Arts plastiques - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne / Lycée Claude-Bernard Paris - Licence - Arts plastiques - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	537	76	94	16	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS PLASTIQUES :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts plastiques laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Cadrage national des attendus locaux lycée :

- S'intéresser à la maîtrise de la langue française et des notions fondamentales en mathématiques, et à l'ensemble des champs disciplinaires qui sont enseignés à l'école primaire, ainsi qu'à leur croisement et à leur transmission à des élèves ;
- Disposer de compétences dans deux disciplines parmi mathématiques, français, physique-chimie, SVT, SI, histoire et géographie, philosophie, langues vivantes, arts, EPS ;
- Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation ;
- Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) est un parcours spécifique de Licence qui donne lieu à l'obtention d'une licence (180 ECTS) et comporte :

- Des enseignements de culture générale et d'approfondissement disciplinaire dispensés en lycée ;
- Des enseignements de spécialisation et d'approfondissement adossés à la recherche dispensés à l'université ;
- Des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en première et seconde année de licence et un stage de mobilité internationale en troisième année de licence.

Les enseignements de cette licence sont dispensés à l'Ecole des Arts de la Sorbonne (UFR04), centre Saint Charles, 47 rue de Bergers, 75015 Paris et à la Cité Scolaire Claude Bernard, 1 avenue du Parc des Princes 75016 Paris

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission double a été mise en place pour l'étude des candidatures du PPPE. D'un côté, l'équipe pédagogique en charge du PPPE à l'université Paris I, d'autre part l'équipe pédagogique du lycée Claude Bernard.

La commission effectue un pré-classement automatisé prenant indifféremment les étudiants ayant obtenu le bac cette année ou les précédentes.

Les seules notes analysées sont celles de première et de terminale, la note du bac étant jugée plus aléatoire et n'existant pas encore pour les candidats de l'année, sauf pour la note de français.

Les critères les plus importants choisis sont les notes de français, les notes de philosophie, et d'histoire géographie. Toutefois, compte tenu du caractère généraliste de ce parcours préparatoire au professorat des écoles, les notes des matières scientifiques sont aussi rentrées dans le paramétrage des algorithmes, ouvrant la formation à des profils généralistes susceptibles de devenir enseignants.

Quand elles existent (options) les notes d'Arts Plastiques, d'Histoire de l'Art, d'audiovisuel (et cinéma) et de théâtre sont paramétrées avec un coefficient 1,5 le but étant d'intégrer les étudiants ayant des capacités artistiques avec des notes générales éventuellement plus basses.

Les critères de l'agorythme créent des "doublons", c'est pourquoi la commission se réunit de nouveau pour inspecter en détail les doublons figurants sur l'ensemble des 2000 premiers candidats, le rang du dernier retenu étant généralement très lointain pour ce type de diplôme (ici 1531), qui est souvent mis en concurrence par le candidat avec beaucoup de diplômes de sciences humaines, artistiques ou de préparations aux écoles d'art. La commission va départager les doublons intégralement en relisant les CV et les lettres de motivation joints aux dossiers.

Les doublons étant plus fréquents aux alentours des 1000 premiers dossiers, ils sont particulièrement étudiés par leur lecture complète. Il a été envisagé d'utiliser un critère supplémentaire de l'agorythme pour les départager, mais les 3 ou 4 membres de la commission ont préféré l'étude des dossiers pour éviter un écueil courant pour notre diplôme : la méprise de ce qu'il propose (beaucoup d'étudiants pensent entrer en école d'arts appliqués ou en études de graphisme pour faire de la bande dessinée, cela existe chez nous, mais n'est pas notre cœur de métier).

La commission s'est réunie très longuement, aussi bien du côté du lycée, que du côté de la composante arts plastiques, afin de lire minutieusement l'ensemble des lettres de motivation pour définir le double profil nécessaire à cette formation :

académiquement généraliste, et artistique.

Nous devons ajouter que cette année, du fait de la mise en place du bac à option, il a fallu réviser les critères d'évaluation des algorithmes, certaines formations ne comportant pas par exemple de notes de philosophie... Il est très délicat de mettre en application des critères d'évaluation équitables dans le cadre du nouveau bac optionnel. Cela nécessite plusieurs calculs algorithmiques additionnels, ainsi qu'une lecture systématique dans un second temps de la fiche avenir et de la lettre de motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La session de la commission d'étude des candidatures pour le parcours PPPE a été très longue à mener, car elle nécessitait de faire remonter les profils doubles souhaitant à la fois mener des études artistiques, et devenir enseignant dans le primaire.

Cela signifie que, après une très longue mise en place du paramétrage des algorithmes de façon à ce qu'un maximum de critères soit retenu dans les 2 directions qui intéressent la formation, une lecture approfondie des lettres de motivation et des fiches avenir s'est imposée afin de discriminer les étudiants souhaitant devenir enseignant, tout en menant des études artistiques, des étudiants recherchant purement une formation artistique.

Conseils aux candidats : Il est essentiel que les candidats qui s'inscrivent à cette formation prennent conscience qu'il s'agit d'une formation prioritairement créée pour devenir professeur des écoles. Un trop grand nombre de dossiers ne manifestant pas d'intérêt pour cette spécificité nous sont parvenus avec visiblement une erreur d'orientation.

Les étudiants souhaitant suivre cette formation doivent en conséquence décrire avec sincérité dans leur lettre de motivation les raisons qui leur font choisir conjointement ces études en double cursus : arts et préparation aux métiers de l'enseignement dans le primaire.

Il s'agit d'une formation extrêmement sélective qui nécessite une motivation impérieuse, raison pour laquelle les fiches avenir et les lettres de motivation y sont particulièrement étudiées dans l'espoir que le choix de ce double cursus soit assumé pleinement.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Première et Terminale	Ensemble des matières généralement enseignées à l'école primaire : français, histoire-géographie, mathématiques, anglais.	Notes obtenues	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Résultats obtenus dans les matières littéraires.	Résultat épreuve de Français.	Très important
Savoir-être	Appréciations des enseignants	Capacité d'échanges, travail collectif, concentration.	Fiche Avenir et bulletins scolaires.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet motivé	Intérêt doublement exprimé pour l'art et pour l'enseignement auprès des enfants.	Lettre motivation faisant mention au projet de formation.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	CV	Intérêt exprimé pour l'art, et pour le contact avec les enfants : visite d'expositions, animations auprès des publics jeunes, désir de transmission du savoir par des expériences de conférences suivies, encadre	Lettre de motivation	IMPORTANT

Signature :

Christine NEAU-LEDUC,

Président de l'établissement Université Paris 1

Panthéon Sorbonne / Lycée Claude-Bernard Paris